

Procès-verbal
56^{ème} Assemblée générale ordinaire
Lundi 26 mars 2018, aula des Boudines à 19h00

A 19h00 est déclarée ouverte, par Thierry MAGNIN, Président, cette 56^{ème} **Assemblée générale ordinaire**, convoquée selon nos statuts (art. 4).

Toutes les sociétés ont reçu la convocation dans les délais et toutes les décisions prises ce soir seront considérées comme valables.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et il relève la présence de :

M. Jean-Marc Devaud, Maire

M. Michel Fabre, Président du Conseil municipal

M. Axel Roduit, Responsable Service culturel

- Sont excusés :

Mme Nathalie Leuenberger et M. Pierre-Alain Tschudi, Conseillers administratifs
(retenus dans une autre assemblée générale)

M. David Genequand, responsable Service des sports

Mmes Christianne Romanens et Danièle Demmou, membres du Comité du Cartel

1. Liste des présences

Présentes : **42 sociétés**

AHVM	Barbara GENEQUAND et Andrée STUDER
Aïkido Club Meyrin	Francis CHAPUIS
APE Meyrin	Corinne MORENO
Artemyrinois	Marie-Madeleine PRONGUÉ
Ass. Bénévoles de Meyrin	Denise ZOSSO
Ass. Bouratino	Louisa TORCHE et Zaïna DOMIGOVA
Ass. Culturelle musulmane	Fabienne ATTOU
Ass. Intérêts de Cointrin	Maurice WUILLEMIN
Ass. Mémoires de Meyrin	Hansruedi BRAUCHLI et Werner HALLER
Ass. Perspectives	Philippe VERMESSE
Le CEFAM	Christine AESCHBACH
Cercle Albanais Meyrinois	Agim PACARIZI
Club d'Activités Photo de Meyrin	Jean-Philippe MÜLLER
Club des Aînés	Verena JAQUES et Pierre RICHARD
Club de Bridge Meyrin	Angèle HELFER
Club de Ju-Jitsu Meyrin	Karine LOY
Club Hippique Meyrin	Myriam GIRARDET
Club Philatélique Meyrin	Roger MARTY
CPM Artistique	Sonia FREY et Nicole PASCALE
CPM Hockey	Jean-Claude MARÉCHAL
Etoile Cycliste Meyrin	Charly BAUQUIS et Julien VERGERES
FC Meyrin	Philippe LANG
Footing Club Meyrin	Michel GERTSCH
FSG Meyrin	Sonia PISANELLO
Gym Féminine Meyrin	Martine HUBERT, Angèle AUDERSET et Sylvie DE KAENEL
Jardins familiaux du RENARD	Marius CHILOTTI
Jardins familiaux La CASCADE	Denise BERLIOUX
Judo Club Meyrin	Patrick BLANCHUT
Ludothèque de Meyrin	Nhora ORIAS-ADILLA
Meyrin Basket	Giuseppe CAPPELLANO

Meyrin CTT	Joan HELFER
Meyrin Pétanque et Longue	Angelo FINETTI
Moderato con Brio	Marianne ZOSSO
Rock Dance Company	Nicolas GRILLET
Colonie LA RUCHE	François HERNOT
Samaritains de Meyrin	Christiane EGGER et Stéphanie OBERSON
Ski Club Meyrin	Rosemarie JEKER et Anton JEKER
Société Suisse de Sauvetage	Michel WOHLNICH
Tambours et Fifres Meyrin	Maurice HALDIMANN
Tennis Club Meyrin	François HERNOT
Vivarium de Meyrin	Charly MERMINOD
Volleyball Meyrin	Marisa ORANCI et Chantal PUGLIESE

Excusées : **7 sociétés**

APCJM
Dauphins GE
Jardin Robinson Meyrin
Karaté Club Meyrin
Meyrin Natation
R2 Danse
Maison Vaudagne

Absentes : **8 sociétés**

Arcus-Caeli
Foulées automnales Meyrin
Musique Municipale Meyrin
RC Cern Meyrin Saint-Genis
SAPAUDIA
Service du Feu Meyrin
Scouts de Meyrin
Union Sportive de Cointrin

2. Nomination de deux scrutateurs

M. François Hernot (Tennis Club Meyrin) et Mme Sonia Frey (CPM Artistique) sont nommés scrutateurs en cas de vote.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 13 mars 2017.

Ce procès-verbal est approuvé à main levée par l'assemblée.

4. a) Rapport du Président

M. Thierry Magnin donne lecture de son rapport (v/annexe).

b) Rapport du Trésorier

M. Daniel Kohler donne lecture de son rapport (v/annexe).

c) Rapport des Vérificateurs des comptes

Les comptes du Cartel ont été contrôlés par **M. Anton Jeker** du **Ski Club Meyrin** et par **M. Roman Ramer** de la **Musique Municipale de Meyrin**.

Le président donne la parole à M. Anton Jeker pour la lecture du rapport (v/annexe).

d) Approbation de ces rapports

Les différents rapports sont approuvés à main levée par l'assemblée.

Le président rappelle que si plusieurs personnes sont présentes ce soir, pour une même société, il est évident qu'une seule voix compte pour chaque votation.

5. a) Election des membres du Comité

M. Thierry Magnin annonce que le comité se représente dans sa totalité et propose à l'assemblée un vote à main levée. C'est à l'unanimité (x 39) et sous les applaudissements qu'il est réélu pour deux ans.

b) Election du Président

Mme Valérie Python-Bernasconi, vice-présidente, propose de réélire le président, M. Thierry Magnin, pour les deux ans à venir.

Approbation de l'assemblée sous les applaudissements.

Le président réélu remercie l'assemblée pour la confiance témoignée au comité et à lui-même.

c) Election d'un vérificateur de comptes suppléant

Le **Ski Club Meyrin** a terminé son mandat de deux ans et nous le remercions.
De ce fait, la **Musique Municipale de Meyrin** fonctionnera encore une année et la 2^{ème} société vérificatrice des comptes sera le **Footing Club de Meyrin**.

La société suppléante sera **l'association Mémoires de Meyrin** représentée ce soir par M. Werner Haller.

6. Admissions - démissions – exclusions

Demande d'admission

Une association a fait une demande pour adhérer au CARTEL. Le comité a examiné les critères d'admission et il a émis un préavis favorable.

Il s'agit de **l'Association latino-américaine de Meyrin** qui a été constituée en 2005 à Meyrin et qui vise l'intégration, dans la vie meyrinoise, des latino-américains résidant à Meyrin.

Selon les statuts du CARTEL, cette candidature est présentée ce soir et soumise au vote de l'assemblée générale, seul organe habilité à accepter ou à refuser une candidature.

M. Thierry Magnin donne la parole au président afin qu'il se présente et donne des informations complémentaires sur les buts de cette dernière.

M. Alejandro Gonzalez souligne que l'association Latino-américaine de Meyrin compte 20 membres et qu'elle participe à diverses manifestations sur la Commune. Elle est présente, notamment, à Meyrin-les-Bains depuis 2014. Il rappelle le spectacle « Te Recuerdo » au théâtre Forum Meyrin en avril 2016 auquel l'association s'est associée en tenant un stand. Enfin, des cours d'espagnol pour adultes sont également donnés au sein de l'association.

M. Thierry Magnin remercie le président pour ses quelques mots et demande à l'assemblée le vote à main levée. C'est à l'unanimité que l'association Latino-américaine de Meyrin est acceptée et vient rejoindre le rang des sociétés membres du Cartel. A ce jour, le Cartel compte désormais 58 sociétés membres.



En 2017, le Cartel n'a enregistré aucune démission et aucune exclusion !

7. Manifestations 2018

Le président annonce plusieurs manifestations à venir dont le Cartel a eu connaissance :

CPM Artistique, coupe Meyrinoise et Critérium Européen à la patinoire des Vergers du 12 au 15 avril ;

Les Artmeyrinois, exposition céramique, buvette aula Mairie, 13 et 14 avril ;

Club Philatélique Meyrin, bourse-exposition et cartes postales, salle Antoine-Verchère, samedi 14 avril ;

CPM Hockey, tournois seniors à la patinoire des Vergers, samedi 21 avril ;

RC Cern Meyrin St-Genis, matchs de rugby à Meyrin, samedi 12 mai ;

Meyrin Natation, 1^{ère} Meyrin Cup de natation synchronisée à la piscine du Livron, dimanche 13 mai ;

Arcus-Caeli, concert musique de chambre, Forum Meyrin, dimanche 3 juin ;

Rock Dance Company, championnat suisse de rock acrobatique à Plan-les-Ouates, samedi 16 juin ;

Ju-Jutsu Meyrin, tournoi Open Ju-Jutsu à Bellavista, dimanche 4 novembre ;

La **22^e édition des Foulées automnales de Meyrin**, samedi 24 novembre à Champs-Fréchets ;

Karaté Club Meyrin, championnats genevois de karaté, dimanche 2 décembre à Champs-Fréchets ;



Fête des Ecoles - vendredi 29 juin et Fête Nationale - mercredi 1^{er} Août
Une séance de préparation est programmée **lundi 23 avril à 19h00**, Maison communale, salle n° 22. La convocation parviendra sous peu aux sociétés concernées.

8. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Cartel à la date du 12 mars dernier.

8. Divers

Nouveaux président(e)s

Plusieurs changements sont intervenus en 2017 à la présidence des sociétés. Notre président leur souhaite une cordiale bienvenue et les félicite pour cette élection.

- APE MEYRIN – Corinne MORENO
- ARCUS-CAELI – Valérie BAULA
- ASS. MEMOIRES de MEYRIN – Hansruedi BRAUCHLI et Werner HALLER, Co-présidents
- CPM Artistique – Sonia FREY
- Groupe SCOUTS RHÔNE-JURA – Laïla BENKADDOUR
- JU-JUSTU MEYRIN – Karine LOY
- LE CEFAM – Christine AESCHBACH
- LUDOTHEQUE de MEYRIN – Nhora ORIA-PADILLA
- MEYRIN Pétanque et Longue – Rose-Marie RICCIARDI AWAD
- MEYRIN VOLLEYBALL – Corine SCHOPFER
- R2 DANSE – Mélanie BERTOLI
- Service du FEU – José BISQUERRA (Commandant)
- SOCIETE SUISSE de SAUVETAGE – Michel WONHLICH

Journal Meyrin Ensemble

Notre président donne la parole à M. Daniel Kohler, délégué du Cartel au comité de rédaction du journal ME. Il souhaite intervenir concernant la planification des textes et des photos ainsi que les annonces des manifestations sportives et culturelles à transmettre au Cartel.

Le compte-rendu de son intervention est annexé à ce procès-verbal.

Le président le remercie pour sa prise de parole.



La parole est donnée à l'assemblée. Personne ne souhaitant intervenir, M. Thierry Magnin passe la parole aux officiels.

M. Michel FABRE, Président du Conseil municipal

Il souhaite la bienvenue à toutes et tous. Son arrivée tardive est justifiée par le fait qu'il était retenu à une autre assemblée générale, celle de la Maison Vaudagne.

Au nom du Conseil municipal, il tient à remercier le Cartel et ses membres pour tout ce qui est fait au niveau associatif à Meyrin. Il définit le rôle du Cartel comme une sorte de ciment social et de facilitateur pour toutes les associations.

M. Fabre ne manque pas de souligner le travail capital des associations qui se fait pour la préparation de la fête des Écoles et de la fête du 1^{er} Août à Meyrin !

Pour terminer, il adresse ses félicitations au comité du Cartel pour sa réélection et réitère ses remerciements pour le travail fait autour du tissu associatif meyrinois.

M. Jean-Marc DEVAUD, Maire

Notre maire salue l'assemblée et le comité du Cartel qu'il remercie pour l'invitation à participer à cette assemblée générale.

Ce soir, il tient à relever l'attachement que les associations ont pour leur Commune et les remercie de leur engagement.

Un autre élément important, qu'il tient à souligner, est le travail qui se fait autour du Cartel notamment quand il y a une augmentation de travail de manière significative. Il en découle une augmentation de budget et, dans ce cas de figure, il constate que le trésorier « national » du Cartel est toujours très inquiet et annonce la couleur rapidement en Mairie. A ce sujet, M. Devaud lui rappelle de ne pas tarder pour l'établissement du budget 2019 !

Depuis quelques années, le Conseil administratif a demandé au Cartel de diminuer ses comptes de « provisions ». Le comité a bien compris cette démarche qu'il a mise en application. Cette mesure peut contribuer à équilibrer la subvention communale.

M. Devaud rappelle également l'engagement important du Cartel notamment autour de la fête des Écoles et de la fête du 1^{er} Août. Il ne manque pas de relever que ce dernier est souvent cité lors de ses visites dans les autres Communes. Pour rappel, c'était une volonté politique et il ne peut que remercier M. Claude Blanc qui a eu cette idée de créer le Cartel.

Il remercie Daniel Kohler de faire le lien avec les associations pour le journal Meyrin Ensemble. Avec l'évolution démographique, notre maire insiste auprès de nos membres afin qu'ils puissent fournir des articles de manière à faire connaître leurs activités.

Pour terminer, M. Devaud relève que Meyrin est une Commune qui est dynamique et se félicite qu'elle soit souvent citée en exemple sur le Canton grâce à l'engagement de toutes et tous ! Il nous adresse ses remerciements et nous souhaite une bonne soirée.



Sur ces sympathiques paroles de nos autorités qui clôturent cette 56^{ème} assemblée générale, notre président remercie l'assistance et la convie au traditionnel verre de l'amitié.

Cartel des Sociétés communales de Meyrin
Thierry MAGNIN, Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical lines and a horizontal line at the bottom, forming a stylized, abstract shape.

Diffusion : Aux Président(e)s des Sociétés membres, aux membres du comité du Cartel, aux vérificateurs des comptes, à la Mairie de Meyrin.